

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial Wonder Bilge
Art-Nr 02.1026.00

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Aucune information disponible.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant / fournisseur Yachticon A. Nagel GmbH
Hans-Böckler-Ring 33, D-22851 Norderstedt
Téléphone +49 40 511 3780, Fax +49 40 51 74 37
E-Mail yachticon@yachticon.de
Internet www.yachticon.de

Service des renseignements

Téléphone +49 40 511 37 80
Fax +49 40 51 74 37
E-mail (personne compétente):
yachticon@yachticon.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Renseignements en cas d'urgence Giftinformationszentrale Berlin
Téléphone +49 (0)30 192 40

! SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

! Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Classes de risques et catégories des risques	Consignes en cas de danger	Méthode de classification
--	----------------------------	---------------------------

Eye Dam. 1	H318	
------------	------	--

! Consignes en cas de risques pour la santé

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

! Indications complémentaires

Le mélange est classé dangereux dans le sens de l'ordonnance CE n° 1272/2008 (GHS).

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]



GHS05

! Mot signal

Danger

! Consignes en cas de risques pour la santé

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Consignes de sécurité

! Prévention

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

! Réaction

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/... .

! Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

Fatty alcohol C12-14 ethoxylated, laurylamine

2.3. Autres dangers

! Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

! SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

! Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
1310-73-2	215-185-5	hydroxyde de sodium	< 0,5	Skin Corr. 1A, H314
68439-50-9	Polymer	Fatty alcohol C12-14 ethoxylated	< 10	Acute Tox. 4, H302 / Eye Dam. 1, H318 / Aquatic Acute 1, H400
31017-83-1		laurylamine	< 5	Acute Tox. 4 (oral), H302 / Eye Dam. 1, H318
7320-34-5	230-785-7	tetrapotassiumpyrophosphate	< 5	Eye Irrit. 2, H319

REACH

CAS No	Désignation	REACH numéro d'enregistrement
1310-73-2	hydroxyde de sodium	01-2119457892-27-XXXX
7320-34-5	tetrapotassiumpyrophosphate	01-2119489369-18-XXXX

Marquage des composants selon le décret CE n° 648/2004, annexe VII

moins de 5 % agents de surface cationiques

5 % ou plus, mais moins de 15 % agents de surface non ioniques
parfums

! SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

! Remarques générales

Oter immédiatement les vêtements souillés.

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

! Après inhalation

Assurer un apport d'air frais.

Rincer la bouche et le nez avec de l'eau.

Wonder Bilge

! Après contact avec la peau

Laver avec beaucoup d'eau.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Enlever les lentilles de contact.

! Après ingestion

Ne pas faire vomir.

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés

mousse stable aux alcools

produits extincteurs en poudre

dioxyde de carbone

eau pulvérisée

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les gaz dégagés lors d'un incendie sont classés principalement toxiques par voie respiratoire

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:

Vapeurs nitreuses (NOx)

Oxyde de carbone (CO)

Oxydes de phosphore (ex. Pentoxyde de phosphore)

Dioxyde de carbone

Dans certains cas d'incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas exclue.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Utiliser un appareil respiratoire indépendant (appareil isolé).

Remarques diverses

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

Refroidir le récipient avec de l'eau.

Si possible sans risque, enlever les conteneurs de la zone de danger.

! SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Personnel non formé pour les cas d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Ne pas respirer les vapeurs.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Eloigner les personnes non protégées.

En cas d'action exercée par les vapeurs et les aérosols, porter une protection respiratoire appropriée.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
Diluer avec beaucoup d'eau.
Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.
Informez les autorités compétentes en cas de pénétration dans les eaux ou les canalisations.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pomper les quantités importantes.
Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés.
Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, Kieselguhr).
Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.
Assurer une aération suffisante.

6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir paragraphe 7
Evacuation: voir paragraphe 13
Protection individuelle: voir paragraphe 8
Numéro d'appel d'urgence: voir paragraphe 1

! SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions lors de la manipulation

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.
Les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques doivent être observées.
Ne pas respirer les vapeurs.
Maintenir les récipients hermétiquement fermés.
Ne pas manger, boire ou fumer dans la zone d'utilisation.

Mesures générales de protection

Éviter le contact avec les yeux et la peau.
Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols.

Mesures d'hygiène

Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).
Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
Travailler dans des locaux bien aérés.
Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.
Protéger la peau en appliquant une pommade.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.

! Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker ou transporter avec des produits alimentaires.

Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Protéger de la chaleur et du froid extrêmes.
Conserver les récipients dans un endroit bien ventilé.
Stockez dans des conteneurs scellés frais et secs.

Classe de stockage (RFA) 12

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)
Aucune information disponible.

! SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle
Aucune information disponible.

8.2. Contrôle de l'exposition
Protection respiratoire
Avec une ventilation adéquate n'est pas nécessaire.

Protection des mains
Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type,paisseur, résistance à la pénétration/durée de vie, résistance au mouillage]: Nitril, 0,4 mm, 60 min, 480 min. par exemple "Camatril Profi" (KCL GmbH, email: Vertrieb@kcl.de)
Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau différent, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à.
Le temps de pénétration exact du matériau des gants peut être demandée auprès du fabricant de gants de protection et doit être respecté.

Protection des yeux
lunettes de protection

! Autres mesures de protection
vêtement de protection

Dispositifs techniques appropriés de commande
Veiller à une bonne aération des locaux, avec aspiration éventuelle de l'air au poste de travail.

! SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

aspect	Couleur	Odeur
liquide	incolore	douce

Seuil olfactif
Aucune information disponible.

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
valeur pH	11	20 °C			
Température d'ébullition/plage d'ébullition	Aucune information disponible.				
Température de fusion / Point de congélation	Aucune information disponible.				

Wonder Bilge

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
Point d'éclair	Aucune information disponible.				
Vitesse d'évaporation	Aucune information disponible.				
Inflammation (à l'état solide)	Aucune information disponible.				
Inflammation (à l'état gazeux)	Aucune information disponible.				
Température d'inflammation	Aucune information disponible.				
Température d'auto-inflammation	Aucune information disponible.				
Limite inférieure d'explosibilité	Aucune information disponible.				
Limite supérieure d'explosibilité	Aucune information disponible.				
Pression de vapeur	Aucune information disponible.				
Densité relative	1,12 g/cm ³				
Densité de vapeur	Aucune information disponible.				
Solubilité dans l'eau		20 °C			miscible en toutes proportions
Solubilité dans un autre produit	Aucune information disponible.				
Coefficient de distribution (n-octanol/eau) (log P O/W)	Aucune information disponible.				
Température de décomposition	Aucune information disponible.				
Viscosité	Aucune information disponible.				

Propriétés comburantes

Aucune information disponible.

Propriétés explosives

Le produit n'est pas explosif.

9.2. Autres informations

voir fiche technique

! SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Aucune information disponible.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions avec les acides et les oxydants forts.

10.4. Conditions à éviter

Ne pas exposer au gel et à la chaleur.

10.5. Matières incompatibles

! Matières à éviter

Acide

Agent oxydant

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pour les produits de décomposition, voir chapitre 5.

Décomposition thermique

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

! SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
Irritation de la peau	Faiblement irritant - marquage non obligatoire.			
Irritation des yeux	Irritant - risque de lésions oculaires graves.			
Sensibilisation de la peau	Pas d'effet sensibilisant connu.			
Sensibilisation des voies respiratoires	Pas d'effet sensibilisant connu.			

! Remarques générales

Le produit doit être manipulé avec les précautions d'usage pour un produit chimique. D'autres propriétés dangereuses ne peuvent être exclues.

! SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucune information disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Autres effets nocifs

Effet préjudiciable dans l'eau possible en raison de la variation du pH.

! Comportement dans les stations d'épuration

Le produit est une lessive alcaline. Avant introduction de rejets dans les stations d'épuration, une neutralisation est généralement nécessaire.

! Remarques générales

Eviter le contact du produit avec les eaux de source ou les eaux de surface.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations relatives au produit

Il n'existe pas de normes harmonisées dans les pays membre de l'Union Européenne réglant l'utilisation des déchets chimiques et des déchets résiduels.

D'où la distinction entre "déchets pour le recyclage" et "déchets pour l'élimination". Les exigences spécifiques - en particuliers à l'arrivée - sont d'ailleurs également réglées par les Länder.

Recommandations relatives à l'emballage

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Produit de nettoyage recommandé

Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage.

Remarques générales

L'attribution du numéro du code de déchets est à effectuer selon le Règlement CED en fonction des secteurs d'emploi et processus spécifiques.

SECTION 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
14.1. Numéro ONU	-	-	-

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	-	-	-
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-
14.4. Groupe d'emballage	-	-	-
14.5. Dangers pour l'environnement	-	-	-
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Aucune information disponible.			
14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Aucune information disponible.			
Informations diverses relatives au transport Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports - ADR/RID, IMDG, ICAO/IATA-DGR.			

! SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementation nationale

Classe de danger pour l'eau 2 selon VwVwS
produit polluant l'eau

Ordonnance relative aux incidents Ne tombe pas sous le Règlement relatif aux incidents.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

! SECTION 16: Autres informations

Les conseils relatifs à la formation

Voir fiche technique pour plus d'informations.

Utilisation recommandée et restrictions

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

Informations diverses

Les réglementations nationales particulières doivent être mises en oeuvre indépendamment de chaque utilisateur!

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

S'il vous plaît noter les informations supplémentaires! Nos Fiches de Données de Sécurité ont été préparés en conformité avec les directives de l'UE, sans tenir compte des règles nationales spécifiques à la manipulation des matières dangereuses.

Indications de changement: "!" = Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente. Version précédente: 1.6

Wonder Bilge

! Source des principales informations

Fiche technique du fournisseur.

European Chemicals Agency (ECHA)

Office fédéral de l'environnement Allemagne (catégorie de danger pour l'eau)

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.